Réunis en conseil d'administration post-vendanges, les Vignerons coopérateurs du Var font le point sur les tendances du millésime ainsi que sur le dossier de la régionalisation.

VIGNERONS COOPÉRATEURS DU VAR

Millésime et régionalisation à l'ordre du jour

GL

Le conseil d'administration post-vendanges de la Fédération des caves coopératives du Var s'est tenu le 26 octobre, à Brignoles.

Les dernières vendanges étaient évidemment au centre des échanges du dernier conseil d'administration de la Fédération des caves coopératives du Var. Bien sûr, il faudra attendre les déclarations de récolte pour avoir des chiffres précis, mais la tendance de ce millésime est à la hausse pour les vignerons coopérateurs du département. La production varoise devrait ainsi dépasser les 655 000 hectolitres. *"Globalement, la coopération viticole varoise devrait produire 2 à 3 % de plus que l'an dernier, avec d'importantes variations d'une cave à l'autre. Certains ont beaucoup perdu. Cela fait deux ans que l'on subit un gros gel de printemps. Malgré tout, on observe un effet de rattrapage. Et les nouvelles plantations sont aussi à prendre en compte"*, résume Laurent Rougon, président de la Fédération des vignerons coopérateurs du Var.

Tendances et enseignements du millésime

Pour les Coteaux varois en Provence, *"cela a été un peu plus compliqué qu'ailleurs cette année. Mais la coopération s'en sort à moindre mal"*, note le président de l'appellation, Éric Lambert, également président de la coopérative de Seillons. Du côté des Côtes de Provence, *"même s'il y a pas mal d'hétérogénéité et que les chiffres sont à prendre avec précaution, au global, l'appellation devrait passer les 900 000 hectolitres selon les premières estimations"*, indique Éric Pastorino, président de l'ODG Côtes de Provence et des Vignerons coopérateurs de Gonfaron.

Plus tardif d'une à deux semaines par rapport à 2020, le millésime 2021 s'annonce de belle qualité. *"Malgré de petites dégradations bien maîtrisées en fin de vendange, l'état sanitaire global est très bon"*, confirme Laurence Hugou, directrice de l'ICV Provence. *"La couleur a été particulièrement maîtrisée, grâce à des outils et des savoir-faire bien affûtés, malgré un potentiel d'extractabilité assez élevé des anthocyanes"*, poursuit-elle.

Le travail de sélection a par ailleurs été déterminant. D'autant plus qu'il a fallu gérer les goûts de fumée sur les secteurs impactés par les incendies. La cartographie par satellite, développée par l'ICV, a dans ce cadre permis aux caves concernées de bien anticiper la segmentation des apports. D'un point de vue plus général, la montée en puissance des sélections en bio et en Haute valeur environnementale souligne l'intérêt croissant d'une anticipation fine des apports au vignoble, afin de gérer au mieux les contraintes de remplissage des pressoirs.

En cave, les fermentations alcooliques, un peu plus longues qu'à l'habitude, demandent une réactivité accrue, les acheteurs attendant avec impatience la présentation des vins.

Pour Laurent Rougon, il est essentiel de ne rien céder sur la qualité. *"Aujourd'hui, ce qui n'est pas suffisamment qualitatif ne se vend pas. Toutes les structures coopératives se mettent en ordre de marche depuis plusieurs années maintenant, pour porter cette montée en gamme. Il faut continuer à investir sur la qualité et sur la certification environnementale dans nos caves"*, insiste-t-il.

Régionalisation : dernière ligne droite

L'autre dossier du moment pour la Fédération des vignerons coopérateurs, c'est la régionalisation qui doit venir achever localement la fusion de Vignerons coopérateurs de France et Coop de France. *"Cela fait maintenant six ans qu'on y travaille. C'est long, c'est prenant, mais on arrive dans la dernière ligne droite"*, indique Laurent Rougon. Alors que la refonte des statuts de la nouvelle entité est en cours, le projet se construit autour de la direction régionale de La Coopération agricole Sud, englobant toutes les filières, et d'une direction spécifique à la future section viticole des Vignerons Coopérateurs Sud, chaque échelon et chaque département devant y trouver sa place.

Alors que le Var et les Bouches-du-Rhône sont moteurs sur le dossier, la porte reste ouverte aux vignerons coopérateurs du Vaucluse. Si la fédération vauclusienne reste opposée au rapprochement régional, les caves coopératives qui le souhaitent peuvent néanmoins adhérer à la fédération régionale. *"Certaines structures importantes adhèrent déjà au réseau, ou ont manifesté leur intérêt pour la section viticole qui se construit. Plusieurs rencontres avec les caves du département sont prévues dans les semaines à venir pour présenter le projet. Le Vaucluse fait partie de notre région, et on a tout intérêt à regrouper nos forces. La porte est ouverte"*, défend Laurent Rougon. Laborieuse, la création de la section viticole au sein de La Coopération agricole Sud devrait être effective à l'été 2022. *"Notre coopération viticole est l'un des réseaux les mieux organisés sur le territoire provençal, et nous serons vigilants à maintenir le lien avec le terrain et les services rendus aux adhérents, au niveau régional comme au niveau départemental"*, assure Laurent Rougon. ■

Gabrielle Lantes

ZOOM sur...

Mobilisation sur la plaine des Maures

La Fédération des vignerons coopérateurs du Var est cosignataire – avec la Chambre d'agriculture, la Fédération des Vignerons indépendants, le Syndicat des vignerons du Var et le Syndicat des Côtes de Provence – d'un courrier commun adressé au préfet, pour demander le report de la validation du plan de gestion 2022-2031 de la réserve naturelle nationale de la plaine des Maures. Les représentants de l'agriculture réclament, en effet, davantage de concertation et de transparence dans l'élaboration des actions agricoles dudit plan, et estiment que le calendrier, initialement prévu, doit être décalé pour tenir compte des leçons à tirer de l'incendie du mois d'août.

GL

Le président des Vignerons coopérateurs du Var, Laurent Rougon, et son équipe ont reçu Monsieur et Madame Burle, représentants de La Verdiéroise, aujourd'hui dissoute.

Dissolution de la cave coopérative de La Verdière

Créée il y a près d'une centaine d'années, La Verdiéroise n'est plus. Avec moins de sept coopérateurs, la structure a dû faire l'objet d'une dissolution. La cave avait la particularité de faire, depuis un certain temps déjà, du pinot noir en vin de pays, vendu à la Maison Louis Latour. Il y a une vingtaine d'années, trop peu nombreux pour supporter les coûts d'un site de vinification, les vignerons coopérateurs avaient décidé de vendre la cave à la célèbre entreprise bourguignonne, implantée dans le département du Var à la fin des années 80. À l'époque, la Fédération départementale des caves coopératives avait accompagné les coopérateurs qui souhaitaient céder le site, tout en faisant perdurer la structure coopérative. *"Cela n'avait jamais été fait et le dossier était complexe"*, se souvient la directrice de la fédération, Hélène Basset.

Le surplus de l'actif de la cave ne pouvant légalement être distribué aux coopérateurs, ces derniers ont choisi d'en faire don aux Vignerons coopérateurs du Var. Une marque de reconnaissance exprimée par leur président, André Burle, qui souhaite que les fonds permettent à la fédération de continuer à soutenir et accompagner l'ensemble des caves coopératives du département.

Après la dissolution de La Verdiéroise et la fusion, l'an dernier, des caves de Cuers et Puget-Ville, le Var compte désormais 40 coopératives viticoles.